



# Sainte-Fortunade



Bulletin d'Informations Municipales

Octobre 2018



# Sommaire

## Le Mot du Maire

3

## La vie communale

Bâtiments

AEP (Alimentation en eau potable)

4

Voirie

Personnel municipal

5

La santé

6

Déchetterie

École

7

Rentrée scolaire

L'IME, une remarquable institution

8

## Les jeunes en action

Halloween frappe à la porte !

8

## Culture

Les journées du patrimoine

9

## La vie des associations

Club des Aînés

9

16<sup>e</sup> Homme Corrèze

Les Marchés de Sainte-Fortunade

10

Comité de Jumelage

La FNACA et le devoir de mémoire

11

L'APE s'investit sans compter

Foyer rural

12

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

Yog Attitude

13

## Nouvelles brèves

Frelons asiatiques

Un nouveau logo pour la commune

14

## Les élus ont la parole

15

## Agenda 21

Le très prochain retour de la croix

7<sup>e</sup> Troc de Plantes au village

Transformez vos pommes en jus

16

Retrouvez  
toutes les actualités,  
au jour le jour,  
sur le site de  
la commune !



<https://ste-fortunade.fr>

**NUMÉRO D'ASTREINTE ADJOINT**  
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le  
**06 82 73 15 12**

## MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

**Téléphone** : 05 55 27 14 19 - **Télécopie** : 05 55 27 32 96

**CODE APE** : 751 A - **N° SIRET** : 21 19 203 01 000 10

**N° de Commune** : 203

**Site internet** : <https://ste-fortunade.fr>

**e.mail** : [mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr](mailto:mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr)

## HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h

## Bulletin municipal d'information n° 70 octobre 2018

Tirage : 950 exemplaires - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Jean-Louis LEMOIGNE

Comité de lecture : Martine DUPIN de BEYSSAT, Aline HAZEBROUCK,  
Richard BONNET, Anthony MONTEIL, Caroline DELAGE-LAFFOND.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Jean-Louis LEMOIGNE - Collaboration : Aurélie AUBERTIE

Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade



Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade  
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Distribution : La Poste

**Photos de couverture** : - Inauguration de la Maison médicale  
- Journée du Patrimoine, les fours à pain



## Après un été ensoleillé...

La clémence de la météo estivale a ravi les touristes, ceux qui nous ont rendu visite, et ceux d'entre vous qui ont pu profiter de quelques jours de congé ; n'oublions pas pour autant ceux pour qui une sécheresse prolongée serait catastrophique — je pense en particulier aux agriculteurs et éleveurs — et souhaitons un automne qui leur permette, si c'est encore possible, d'aborder l'hiver dans de bonnes conditions.

L'été est traditionnellement ponctué à Sainte-Fortunade par diverses animations, et il convient de saluer ici ceux qui en ont la charge ; au premier chef les associations de notre commune. Une saison qui aura été ponctuée, fin septembre, par le Chapitre de la Confrérie de la Farcidure. Pour leur part, les Marchés de Pays, portés par une poignée de dévoués bénévoles, ont perpétué la tradition des vendredis d'été. Merci à eux ; mais il n'est pas interdit de nourrir aussi des inquiétudes à leur sujet : trop de marchés un peu partout, une désaffection progressive mais évidente du nombre de commerçants, voire une lente érosion de la clientèle (ceci explique peut-être cela...) ; la qualité des animations proposées a su y pallier pour le moment : souhaitons qu'avec le concours de la Chambre d'Agriculture et/ou sous des formes à inventer, cette belle aventure puisse perdurer demain.

L'action municipale, si elle est moins visible sur cette période, n'en est pas moins bien présente, et ses 2 axes forts toujours d'actualité. La SANTÉ, d'abord : la Maison Médicale fonctionne depuis juin à la satisfaction de ses deux occupantes ; et comme, parallèlement, le projet local du « Pôle de Santé de l'Union des Collines » s'est vu validé par l'ARS, c'est une dynamique collective qui se développe sur notre territoire. Prochain objectif partagé : accueillir un 3<sup>e</sup> professionnel de santé !

La JEUNESSE, ensuite : on sait qu'à l'encontre de nombreuses communes qui ont fait le choix (plus confortable et surtout plus économique !) de revenir à 4 jours de classe, l'immense majorité des acteurs locaux (enseignants, parents du Conseil d'École, élus municipaux) a choisi la plus-value éducative d'un maintien à 5 matinées d'enseignement et d'un panel d'activités péri-scolaires de qualité. Je m'en félicite ; même si ce tableau se trouve un peu voilé par la non-pérennisation annoncée du 8<sup>e</sup> poste d'enseignant, affecté de façon provisoire à notre école. Et la Jeunesse, c'est aussi les 170 licenciés du Club de Foot, pour lesquels une amélioration notable des conditions d'accueil est à l'étude, pour un début souhaité de réalisation en 2019.

Dans cette actualité estivale, 2 informations plus pratiques : notre Responsable des Services Techniques, Olivier Neige a été appelé à de nouvelles fonctions en Haute-Vienne ; il sera remplacé à ce poste par Olivier Plazanet : souhaitons-leur, à tous les deux, pleine réussite sur leurs nouveaux postes.

Et la maison « historique » du Barry-Bas (la maison Danel, du nom des anciens propriétaires expropriés pour cause de non-entretien) a trouvé preneur : le choix du Conseil Municipal s'est porté sur l'acquéreur apparaissant le plus à même de redonner — rapidement — vie à ce très beau bâti.

Je souhaite à tous une agréable et dynamique rentrée, continuez à promouvoir convivialité et bienveillance !

Bien cordialement à chacun.

**Michel JAULIN**

## Bâtiments

### TOILETTES PUBLIQUES

Les travaux de réaménagement des toilettes publiques se déroulent dans les délais prévus, malgré l'interruption due à la prise de congés des entreprises intervenant sur ce chantier. Quoi de plus normal en cette période estivale. Des toilettes provisoires, installées contre la grange, sont à disposition et ont été bien utiles, notamment lors des Marchés de Pays.



### SALLE DE L'ORANGERIE

La réhabilitation de la salle de l'Orangerie est au stade de l'étude, les appels d'offres doivent être lancés en septembre. Ces travaux permettront de bénéficier d'une économie énergétique importante. Seule ombre au tableau, cette salle sera indisponible pendant la durée des travaux.

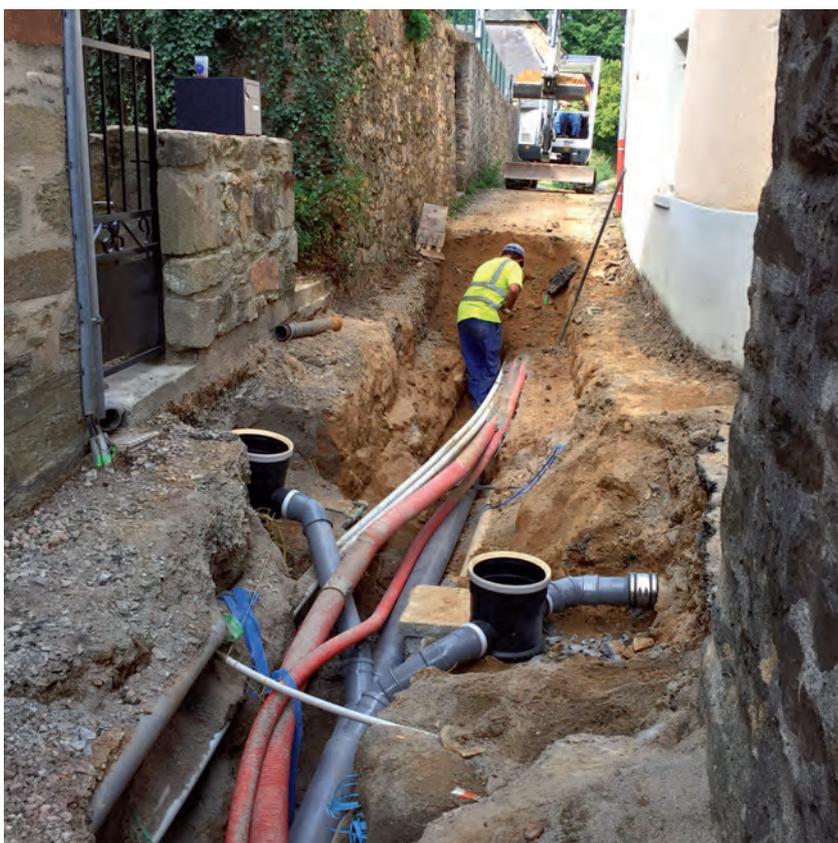


## AEP (Alimentation en eau potable)

Les travaux de restructuration et restauration du réseau d'eau potable reliant le Bourg aux Plaines sont quasiment terminés.

Ce chantier a permis de refaire les réseaux d'eau potable, pluviale et l'assainissement (en coordination avec les services de Tulle Agglo), sur une cinquantaine de mètres à l'entrée de la route de Chambas, une portion délicate. En effet notre canalisation d'eau potable était très fragilisée.

La seconde partie a consisté à redimensionner la canalisation qui était trop petite sur cette portion pour alimenter le secteur de La Tour Delbos - Le Malfage - Pérot - Le Mazet. Le tronçon final, du Pont au Malfage avait été déjà repris lors du passage de l'entreprise Chavinier quand ils ont enterré la moyenne tension dans ce secteur.



# Voirie

La commune poursuit ses efforts pour la réfection des chemins ruraux. Druliolle, Chantegril, les trottoirs de l'impasse des Roses, le Puy-la-Place, Clavière ont bénéficié d'une intervention pour un coût de 25 000 € dont 8 800 € de subvention obtenue auprès du Conseil Départemental.

Quant à la voirie communale d'intérêt communautaire, 80 000 € ont été investis par la Communauté d'Agglomération pour les opérations suivantes: une partie de la route de Barreau, le chemin du Puy-de-Roche et l'impasse des Roses.



D'autres interventions plus légères et destinées à l'amélioration du quoti-

dien ont été concrétisées dans les secteurs de la Vésine et de Seignac.

# Personnel municipal

## TRAVAUX ET MAINTENANCE

Olivier Neige est venu du département du Cantal, à Sainte-Fortunade, le 1<sup>er</sup> janvier 2010, en qualité de responsable des services techniques.

Après toutes ces années, Olivier semble prêt à découvrir de nouveaux horizons professionnels et, ne manquant pas d'opportunités, il a été recruté à partir du 1<sup>er</sup> juillet dernier par le département de la Haute-Vienne. Il a quitté et fait ses adieux à l'équipe municipale le 27 juin dernier. M. le Maire lui a exprimé toute sa reconnaissance pour l'excellence de son travail au sein de notre commune. Il sera remplacé par Olivier Plazanet dès le 1<sup>er</sup> octobre prochain.



## LE PERSONNEL DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Suite à la présentation des différents agents des services techniques et de l'école, dans les précédents bulletins, vous pourrez reconnaître cette fois-ci le personnel du secrétariat.

Tout d'abord, vous êtes reçus par Aurélie Aubertie (adjointe administrative), qui se charge de l'accueil direct et téléphonique et de bien d'autres tâches, notamment en qualité de référente du CCAS (Centre communal d'action sociale), de la gestion du cimetière et de l'état-civil, de la facturation de l'eau ainsi que de la cantine et la garderie. Elle gère éga-

lement le planning de location des salles municipales. Notre secrétaire de mairie, Agnès Labriaud (attachée territoriale), qui assiste et conseille les élus, se charge de la préparation des dossiers administratifs et financiers nécessaires à l'application des décisions du conseil municipal, de la gestion budgétaire, de la gestion du fichier électoral et des dossiers d'urbanisme, du management des services et, en cas de besoin, de l'accueil des administrés.



## La santé

### INAUGURATION DE LA MAISON MÉDICALE

Les professionnelles de santé se sont installées dans la nouvelle Maison médicale depuis le 1<sup>er</sup> juin.

Neuf mois après le premier coup de pioche, l'inauguration de cette maison médicale a eu lieu le 7 juillet 2018, en présence de différentes personnalités : Éric Zabouraeff secrétaire général de la préfecture, le député Christophe Jerretie, le sénateur Daniel Chasseing, le conseiller régional Pascal Cavitte, le président du conseil départemental Pascal Coste, Stéphanie Vallée et Roger Chassagnard conseillers départementaux du canton de Sainte-Fortunade, Michel Breuilh président de Tulle Agglo, Romain Alexandre directeur de la délégation départementale de l'ARS, Marcel Lewin président du Conseil de l'Ordre des médecins, Bernard Combes maire de Tulle, des élus et représentants des communes voisines, Jacques Trapinaud président de l'ALSP, le D<sup>r</sup> Cristina Comisel et Pauline Perrier pédicure-podologue occupantes de la maison médicale depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018, l'architecte Henri Turlier ainsi que des entrepreneurs ayant contribué à la réalisation de cet établissement qui est en capacité d'accueillir, au titre du « Pôle Santé des Collines », un autre professionnel de santé. L'implantation du bâtiment a été étudiée afin de permettre une possible extension.

En présence de ces personnalités, le maire Michel Jaulin coupait le ruban symbolique et ouvrait la porte de ce nouveau bâtiment.

Ensuite, la manifestation s'est clôturée autour d'un buffet, servi et élaboré par notre boulanger local, dans le parc du château à l'ombre du tulipier de Virginie, un des arbres remarquables de notre village.

L'Association Libérale Santé Proximité (ALSP), fondée en juin 2015 par son président, Jacques Trapinaud, pharmacien de Sainte-Fortunade et Claire Genet, établie à Cornil, a élaboré, en concertation avec les techniciens de l'Agglo, un Projet de Santé Local. Celui-ci est validé par l'Agence Régionale de Santé et a pour but de lutter contre la désertification médicale.

La Maison médicale s'inscrit ainsi dans le droit fil d'une amélioration de l'accès aux soins dans notre commune.



# Déchetterie

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La municipalité de Sainte-Fortunade, en partenariat avec le service Collecte des déchets de Tulle Agglo, a organisé entre le 4 et le 8 juin 2018, le ramassage d'objets encombrants en porte-à-porte chez nos concitoyens dépourvus de moyen de transport, action prévue dans le cadre de l'Agenda 21.

Les agents municipaux ont collecté une quantité non négligeable d'objets encombrants, récupérés ensuite par les agents de Tulle Agglo. La municipalité renouvellera cette opération l'année prochaine à la même époque.



# École

## SORTIE PÉNICHE ET REMISE DES CALCULETTES



▲ Le 27 juin dernier, peu avant la sortie, M. le Maire a remis les calculettes aux enfants de CM2 pour leur future entrée en 6<sup>e</sup>.

CANAL  
DU MIDI  
BOATE LANGON  
www.canalmidi.fr  
04 67 93 69 61

2410

pour monsieur le maire,  
vous remercions d'avoir  
financé notre séjour de  
péniche, même si nous  
n'avons pas toujours été  
à la hauteur. Nous avons  
visité beaucoup de sites et  
par la même occasion  
beaucoup appris.

Editions MERIDIONALES - B.P. 31 - 34490 ST-JEAN DE VEZINS  
Tél. : 04.67.27.65.99 - Reproducteur Interdité



les élèves de CM2 et CM1

▲ Les enfants de CM1 et CM2 n'ont pas oublié de remercier la municipalité pour leur « sortie péniche » sur le canal du Midi.

## RENTRÉE SCOLAIRE

Une nouvelle année scolaire commence, un peu mitigée pour notre école : le moyen exceptionnel de soutien de rentrée de l'an passé n'a pas été renouvelé malgré les demandes conjointes des parents, des enseignants et de la mairie.

L'équipe pédagogique s'est donc organisée sur 7 niveaux, et les enfants de 2016 n'ont pas pu être inscrits du fait d'un trop grand nombre d'élèves en maternelle.

Pour autant, nous avons décidé de garder le même nombre de groupes pour le périscolaire afin que les enfants puissent pratiquer les activités dans les meilleures conditions. Pour la plupart, ils ne sont pas plus de 11 ou 12 dans chaque groupe, ce

qui est bien en-deçà des taux d'enca-drement maximum. Bien sûr, les ac-tivités périscolaires restent gratuites pour les familles.

Quelques enfants bénéficient de l'aide d'une AVS (auxiliaire de vie scolaire) afin que leur inclusion dans l'école soit facilitée. Ces auxiliaires dépendent de l'Éducation Natio-nale. Afin que ces enfants puissent pratiquer les activités périscolaires, et pour suivre la préconisation de l'équipe d'enseignants, la municipalité a décidé de rémunérer les AVS sur ce temps-là.

Le programme des activités est affi-ché sur la porte de la garderie où les parents peuvent le consulter.

Lauriane Chastang, jusqu'ici en rem-

placement de l'emploi aidé créé au début de la mise en place des rythmes scolaires sur 4 jours et demi, vient d'être intégrée définitivement dans l'équipe d'animation.

Nous avons fait appel à une diététi-cienne pour dispenser une formation à notre cuisinier Jérôme Leyrat et à Pascale Borderie afin de les aider à élaborer des menus encore plus équilibrés dans le cadre d'une légis-lation de plus en plus exigeante. De plus nous allons établir des conven-tions avec de nouveaux producteurs locaux. Vous pouvez consulter la liste sur les menus de la cantine (*voir le site de la commune : <https://www.ste-fortunade.fr/> > onglet « Vivre à Sainte-Fort' » > « L'enfance scolaire » > onglet « Les menus de la cantine »*).

## L'IME, UNE REMARQUABLE INSTITUTION À SAINTE-FORTUNADE

L'Institut Médico-Éducatif a réou-vert ses portes le 27 août 2018. Il accueille pour cette rentrée scolaire 75 jeunes âgés de 6 à 20 ans présentant une déficience intellec-tuelle avec ou sans troubles du com-portement. L'établissement poursuit son engagement dans l'accompagne-ment de ces enfants et adolescents en s'adaptant au mieux à leur problématique de manière à leur per-mettre la meilleure émancipation possible.

L'établissement s'inscrit également dans une démarche politique et so-ciale d'inclusion de chacun, sur le plan scolaire, social et professionnel. Il veille aussi à ce que les réponses soient adaptées aux besoins des per-sonnes et qu'aucune rupture de par-cours ne se produise.

Cette année, de nouveaux projets sont mis en place, tels que l'ou-verture d'appartements autonomes dans la ville de Tulle. De nombreuses

immersions professionnelles et so-ciales sont organisées en partenariat avec les acteurs territoriaux du bas-sin de Tulle et Brive.

Pour finir, le lien entre la commune de Sainte-Fortunade et l'IME perdure puisque divers projets se mettront en place tout au long de l'année. De plus l'établissement a le plaisir d'accueil-lir dans ses locaux les activités cho-rale, gymnastique, tennis de table, country, folklore, yoga et danse.

## Les jeunes en action

### Halloween frappe à la porte !

Le CMJ prévoit une soirée-frissons Halloween le mardi 30 octobre.

À cette occasion, un concours de figurines « Les esprits d'Halloween » est lancé : peintures sur papier ou créations en papier-mâché, carton, pâte-à-pain, tissus, etc. Ces figures de monstres vont bien sûr exprimer l'horreur et l'épouvante, semer la frayeur et peut-être provoquer quelques cauchemars... elles sont les bienvenues lors de cette effroyable soirée un peu spéciale !

Apportez vos pro-ductions qui seront exposées sur place. Rendez-vous à 17 h 30 à la salle Polyvalente pour exposer vos œuvres d'épouvante et vous procurer vos lampions (1€ pièce) pour la retraite aux flambeaux qui partira à 18 h.

Pour que le Grand Maître des Ténèbres puisse préparer le goûter pour les



enfants, merci de vous inscrire à l'avance sur l'adresse mail du CMJ : [cmjsaintefortunade@gmail.com](mailto:cmjsaintefortunade@gmail.com)

## Journée du Patrimoine

### LES FLAMMES DU PARTAGE

#### Nos fours à pain traditionnels

Où et combien reste-t-il de fours à pain traditionnels sur la commune de Sainte-Fortunade ? Leur recensement a tout juste été amorcé à l'occasion de la visite-conférence organisée le 15 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine et laisse à penser qu'il en existe à minima trente cinq et que leur nombre dépasse peut-être cinquante. Certains sont en ruine, d'autres à peu près préservés, quelques-uns ont été rénovés et fonctionnent occasionnellement ou régulièrement.

Quel que soit leur état, ces fours font partie du petit patrimoine vernaculaire local et méritent notre attention. Ils témoignent de l'évolution des pratiques de nos aïeux - paysans corréziens - à une époque où, entre révolution et industrialisation, ils ont cherché à gagner leur autonomie et à améliorer leurs conditions de vie.

#### Recenser et préserver

Il est prévu de réaliser un recensement exhaustif et détaillé qui



permettra sans doute de valoriser l'ensemble de ce patrimoine, de le préserver et de le faire vivre. Ne sentez-vous pas déjà la bonne odeur du pain ?

Chaque Fortunadais est invité à contribuer à ce recensement.

**Contact :** François Bourdarias  
téléphone : 05 55 27 18 83

## La vie des associations

### Club des Aînés

Les vacances sont terminées, les aînés du Club « Lou Chaster » se retrouvent chaque jeudi, avec plaisir, pour jouer aux cartes, au Scrabble ou bavarder !

Mais cette année, avec ce temps chaud, très chaud et la canicule de juillet et août difficile à supporter, beaucoup ont connu des ennuis de santé sérieux !

Ces personnes ont heureusement à ce jour rejoint le club.

Malheureusement, un accident de voiture nous a privé d'une de nos amies qui reste encore hospitalisée tandis qu'une autre attend une place en maison de repos. À ce jour, 2 autres membres de notre Club préfèrent encore rester à la maison.

Nous leur souhaitons à toutes courage et guérison !

Le 14 juillet, nous étions au restaurant L'étape pour un excellent repas, en effectif réduit aussi. Le repas d'automne a eu lieu au restaurant Lagarde le dimanche 7 octobre et celui de fin d'année se fera le dimanche 2 décembre à L'étape.



## 16<sup>e</sup> Homme Corrèze Club de supporters du Stade Toulousain

En oui, déjà 10 ans que ce petit club de supporters existe.

3 matchs joués : un match nul et deux victoires. C'est début septembre que s'est tenue l'Assemblée générale.

Aucun changement au niveau du bureau et celle-ci fût clôturée par un apéritif dînatoire apprécié de tous. Un calendrier a été établi pour la saison 2018/2019.

Le 17 novembre, repas farcitures, le 1<sup>er</sup> décembre, sortie en bus à la Fête des Cabanes à Andernos. Et tout au long de la saison des sorties en bus seront organisées.

Le président, Claude Sourie (06 10 36 06 82).



## Les Marchés de Sainte-Fortunade

Sous le magnifique été ensoleillé de cette année, nous avons pu accueillir nos fidèles visiteurs les vendredis soirs aux Marchés des Producteurs de Pays.

Nous aimerions à cet égard remercier tous les bénévoles des 9 associations qui nous ont énergiquement soutenus et ont ainsi contribué au succès de l'évènement.

Merci également à la mairie de Sainte-Fortunade et à leurs agents, qui nous ont accompagnés dans les préparatifs des différentes soirées.

Nos remerciements vont également au Country Club Association dont les animations et les présentations ont été particulièrement bien accueillies par le public.

Nous espérons qu'avec le programme musical varié des différents vendredis, nous avons pu prendre en compte le goût de chacun.

Pour la première fois cette année, nous avons proposé à nos visiteurs

de griller eux-mêmes sur notre barbecue les produits qu'ils avaient achetés. Cette initiative a été largement appréciée.

Le bureau de l'Association des Marchés de Sainte-Fortunade organisera également cette année un Marché de

Noël, dont la date est fixée au samedi 8 décembre.

Les personnes intéressées à avoir un stand sur ce Marché de Noël doivent s'inscrire en appelant Betty Dhennin au 06 12 23 15 37.



# Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage tient à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps aux vendredis des Marchés de Producteurs de Pays cet été. En septembre, nous avons invité nos membres à partager un dîner ensemble et nous avons été très heureux de la forte participation à ce moment chaleureux.

Notre Assemblée Générale annuelle aura lieu le jeudi 20 novembre à 20 h à Sainte-Fortunade et nous serions heureux d'y accueillir de nombreux résidents de notre commune.

Comme chaque année, le Comité de Jumelage participera au Marché de Noël qui se tiendra le 8 décembre à la salle polyvalente.

Le fameux pain d'épices de Nuremberg, la bonne boulangerie typique de Noël, la bière et les spécialités allemandes seront de retour sur notre stand. Cette année, des bijoux de l'artiste créateur de Flachslanden Leo Zwickpenflug seront

également présentés par nos partenaires franconiens.



▲ Les bijoux de Leo Zwickpenflug



▲ Fête des récoltes en Moyenne-Franconie

# La FNACA et le devoir de mémoire

La FNACA n'arrête pas ses activités, après la superbe sortie du mois de mai à Golfech. Nos porte-drapeaux ont participé à la Commémoration de la Libération de Tulle le 17 août et à Cornil.

Le 18 septembre nous avons organisé la réunion FNACA de la région à la salle du Club des Aînés, suivi du repas au restaurant.

Le 19 septembre, se tenait l'assemblée départementale à la salle polyvalente.

Le 11 novembre à 9 h 45 aura lieu notre assemblée générale à la salle polyvalente avec bilan et cotisations. À 11 h 15, nous formerons un défilé au départ de la place des Anciens Combattants jusqu'au monument aux morts pour le centenaire de la Grande Guerre 1914/1918.

Nous sommes à la recherche de documents de cette époque (lettres, photos, extraits...) pour une petite exposition le jour du 11 novembre.

Le traditionnel vin d'honneur sera

servi après la cérémonie à la salle polyvalente, suivi d'un repas qui clôturera la journée.

Une sortie d'une journée est prévue courant mai 2019.



# L'APE s'investit sans compter pour les enfants de la commune

L'année scolaire 2017/2018 s'est achevée sous le soleil avec la kermesse organisée le 1<sup>er</sup> juillet dont le thème était « Vive les vacances ». Au programme : nouveaux stands de jeux dont une structure gonflable, des jeux en bois de chez Ludigo Loisirs ; un spectacle de magie avec Maverick ; une tombola enfants et adultes et une animation surprise « une flashmob » chorégraphiée par Delphine et Charlotte. Tout cela dans la convivialité et la bonne humeur. La

soirée s'est terminée par le verre de l'amitié et un petit repas convivial.

L'association tient encore une fois à remercier les parents bénévoles qui ont permis tout au long de l'année la réussite des manifestations.



## Foyer rural

Après un premier semestre riche en événements et une fête annuelle réussie, les activités du Foyer Rural ont marqué leur traditionnelle pause estivale.

Seul le dîner spectacle son et lumière du 28 juillet à Flagnac en Aveyron a rompu cette trêve et permis à plus de 45 participants de passer une inoubliable soirée : un spectacle pyrotechnique magnifique de près de 2 heures et de forte inspiration « Puy du Fou ». Bravo à cette commune de 500 habitants qui réunit sur les planches plus de 500 bénévoles

(acteurs, techniciens et autres) depuis 17 années !

À partir du 10 septembre les sections ont repris progressivement leurs activités. Quatre d'entre-elles, la chorale Cantarella, la Country, la Danse Populaire et la Gymnastique, se retrouvent aux mêmes horaires, dans le gymnase de l'I.M.E en raison de l'indisponibilité de l'Orangerie pour travaux.

L'Assemblée Générale du 28 septembre a renouvelé l'équipe du bureau et ces derniers ont « planché »

sur l'avenir : un voyage d'une semaine au mois de juin 2019 qui affiche presque complet... Merci aux participants inscrits. Enfin, la préparation d'un événement important : 2019 sera pour le Foyer Rural l'occasion de souffler ses 40 bougies. D'autres idées sont en préparation et seront dévoilées après leur finalisation... à suivre !

Les 9 sections dynamiques sont toujours heureuses d'accueillir toute nouvelle adhésion : n'hésitez pas à les contacter.



# Confrérie de la Farcidure et du Millassou

À la demande du comité organisateur du Comice Agricole de Tulle le 15 septembre, la Confrérie de la Farcidure et du Millassou a organisé un concours de millassous ouvert à tous. 5 dames et 2 hommes ont cuisiné leur préparation devant un public nombreux. Après une délibération difficile, tant la qualité était présente, le tiercé gagnant était composé de 3 dames... désolé messieurs, mais la cuisine reste féminine!

L'enthousiasme de ce concours laisse de bons espoirs et la Confrérie est déjà sollicitée pour le prochain comice où on attend plus de candidats.

## 6<sup>e</sup> chapitre de la Confrérie

Samedi 22 septembre, la Confrérie organisait son 6<sup>e</sup> chapitre.

Les Consœurs et les Confrères étaient déjà présents le vendredi après-midi pour préparer cette belle journée et le vendredi soir, notre Président avait réuni quelques confréries autour du Président des confréries de la Nouvelle Aquitaine pour un petit briefing et pour leur faire déguster les millassous concoctés par Pierrot.

21 confréries étaient présentes le samedi matin : réception et casse-croute à la ferme Bouysson, aux Torts où François Tavé présentait ses produits locaux. Ce fut ensuite le défilé dans le bourg, les intronisations, le concours des mangeurs de millassous, gagné pour la seconde année consécutive par un creusois de la Confrérie du Boudin Noir de Sainte-Feyre. Bref, une matinée bien remplie.

Le repas, farcidures bien sûr, fut très apprécié par les 160 convives. Qu'ils soient du pays basque avec la Confrérie de la Cerise d'Itaxsou, ou la Confrérie des Fiefs Vendéens, les Confréries vinicoles bordelaises, la Confrérie des Buveurs de Bernache de Seiches-sur-le-Loir en Maine-et-Loire, tous ont apprécié notre gastronomie locale et nombreux sont ceux qui réclamaient la recette de notre farcidure, que nous leur avons donnée... tout en gardant pour nous notre tour de main et nos petits secrets !

Une journée dans la convivialité et la bonne humeur qui s'est terminée tard dans la soirée, tant les participants étaient contents de découvrir notre région et sa gastronomie, avec la promesse de revenir à notre prochain chapitre.



## Yog Attitude

Yog Attitude a repris ses activités depuis le 7 septembre 2018.

Les cours sont assurés par Hervé Chevalier, le vendredi soir, de 18 h 30 à 19 h 45, salle de l'IME (pour cette

année, en raison des travaux de rénovation de l'Orangerie).

Le Hatha Yoga proposé conjugue les postures et la respiration. Un temps de relaxation est proposé à la fin de chaque séance.

Les responsables proposent deux séances gratuites pour la découverte de cette discipline. L'inscription est de 60 € par trimestre et se fera avant la séance. Il faut venir avec un tapis, un coussin et une tenue souple.

## Frelons asiatiques dans le parc du château

L'intervention des pompiers le vendredi 17 août un peu avant 14 h a été nécessaire pour détruire le nid.

Le frelon asiatique peut s'en prendre à l'homme. Cette espèce invasive originaire de Chine a été introduite en Aquitaine il y a plus de 10 ans, via l'importation de poteries chinoises et s'est répandue rapidement dans une grande partie de la France.

Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est plus petit (17 à 26 mm) que son cousin occidental, *Vespa crabro* (19 à 30 mm). De plus, son abdomen est noir, tandis que celui du frelon occidental est brun-roux. Le frelon asiatique fixe souvent son nid en hauteur

dans les arbres, ce qui n'est pas le cas du frelon européen.

Les quelques cas de décès sont dus à des réactions allergiques, des détresses respiratoires et des chocs cardiovasculaires. Le venin des frelons asiatiques n'est pas plus toxique que celui des frelons européens mais sa piqûre est souvent plus douloureuse.

### Que faire en présence d'un nid de frelons ?

Il ne faut surtout pas tenter de détruire seul un nid de frelons asiatiques. Ils peuvent alors devenir agres-



sifs et c'est aussi le meilleur moyen de disséminer l'espèce encore plus largement. Appelez les pompiers qui interviendront (coût : 130€ pour participation aux frais hors cas d'urgence – gratuit en cas d'urgence – en appelant le 18 ou le 112) ou bien une société spécialisée (voir les Pages Jaunes).

## Un nouveau logo pour la commune

Notre village, comme la plupart des communes de France, était jusqu'à présent identifié par les armoiries sur fond « azur » et « or » (bleu et jaune) que tous les Fortunadais connaissent et qui s'affichaient entre autres sur la couverture des Bulletins municipaux précédents. On retrouvait ces armoiries sur les affiches, tracts, dépliants et autres documents municipaux. Des couleurs que la Confrérie des Farcidures et du Millassou par exemple porte fièrement partout où elle officie.

Une question cependant se posait : ces armoiries appartenaient-elles réellement à la commune ? Non, pas vraiment.

En réalité, ce blason qui se lit « au premier parti, d'azur à trois rocs d'échiquier d'or ; au second, d'or à un lion de sable couronné de même et lampassé de gueule » appartient depuis des siècles à la famille des comtes de Lavour. Mais alors, pourquoi cet usage communal ? Était-il abusif ?

### Un brin d'histoire

L'ancienne motte féodale de Sainte-Fortunade était en fait, au X<sup>e</sup> siècle et de manière habituelle à cette époque, une possession du vicomte de Tulle. Plus tard, sur la surélévation qui domine le Barry-Bas et qui a dû porter un premier château, va s'édifier la tour ronde du château actuel. Et c'est en 1560 que, par mariage, la famille de Lavour hérite le château. Elle y appose naturellement ses armoiries familiales et le village, appartenant au seigneur du lieu « fait partie de la famille » !

L'Ancien Régime assimilait les domaines et les bourgs aux seigneurs qui les administraient. C'est ainsi que les armoiries du comte de Lavour deviennent ainsi à cette époque celles de Sainte-Fortunade... et le resteront, par habitude, bien après la Révolution.

Ainsi, en 1952, la commune achète le château au comte Jean de Lavour de

Sainte-Fortunade, décédé en 2015... mais conserve l'emblème de cette famille comme « blason-logo » du village.

### Quid désormais du blason-logo ?

Bien sûr, quelques 450 ans et une Révolution plus tard, le cours de notre Histoire a changé. Sainte-Fortunade est libérée depuis longtemps de la tutelle de cette famille historique et se devait de lui restituer la marque de sa maison.

Il était donc temps de rendre à César ce qui est à César... ou plus exactement au comte François de Lavour, dernier descendant actuel de la lignée, ses emblèmes familiaux.

Un logotype, plus couramment appelé « logo », était en gestation depuis plusieurs mois. Il s'agissait d'identifier la commune de manière simple et sans ambiguïté. Le rappel historique (la silhouette du château) et l'environnement végétal (le tulipier du parc) s'imposaient assez naturellement.

Le nouveau logo de la commune a été présenté et validé à l'unanimité en Conseil Municipal le 9 juillet 2018.



## Jupitérien ou pas : plaidoyer pour une prise de conscience environnementale partagée

À l'heure où nous écrivons ce billet d'humeur, Nicolas Hulot, emblématique ministre de la Transition Écologique, vient de jeter le gant. La question, ici, n'est pas de se livrer à une analyse politicienne d'une agitation médiatique qui sera peut-être retombée quand vous lirez ces lignes.

Mais précisément : doit-elle retomber ?... Si nous nous réjouissons justement mais égoïstement d'un été chaud et ensoleillé, phénomène qui s'accélère, prenons-nous véritablement conscience des enjeux environnementaux que recouvre cette inexorable évolution climatique, et son cortège d'incendies gigantesques, d'orages destructeurs, de fonte des pôles, de montées meurtrières des eaux ? Et tout responsable politique, le regard collé

à l'échéance courte de son mandat, parviendra-t-il à replacer cette problématique planétaire au cœur de son projet autrement qu'en décorant son gouvernement d'un ministère-gadget ?

C'est bien là un enjeu qui dépasse ces politocalleries dont nous nous repaissons, parce qu'il intéresse au premier chef le monde que nous laisserons à nos enfants et petits-enfants.

Nous en sommes tous les victimes potentielles ; nous en sommes aussi les acteurs.

**Pour le groupe  
« Sainte-Fortunade demain, Unis et Solidaires »**

**Michel JAULIN ■**

## Vers la fin des élus locaux ?

Ils sont à bout psychologiquement. Depuis les dernières élections municipales, un nombre impressionnant de maires ont rendu leur écharpe tricolore. Plus de mille défections enregistrées, du jamais vu par le passé. Rurale ou urbaine, toute la France est affectée par ces démissions en série, qui touchent surtout des petites et moyennes communes. Le malaise est profond et rien dans la politique actuelle du gouvernement ne semble pouvoir l'enrayer.

Un mandat de maire a toujours été un sacerdoce, n'est-ce pas M. Le Maire ? La gloire ne dure que le soir de la victoire électorale. Ensuite, l'élu court à hue et à dia. Sans répit, jour et nuit, été comme hiver. Davantage dans le rôle d'un assistant social que dans celui, plus noble sur le papier, d'un premier magistrat. Longtemps, la satisfaction du devoir accompli, de servir l'intérêt général, est demeurée la plus forte. Aujourd'hui la France a beaucoup changé. Avec un excès de nouvelles normes, les transferts multiples des compétences municipales vers l'Agglo, un incivisme croissant, et les mécontents permanents, le maire doit faire face à tous les nouveaux

défis que la société moderne met sur sa route. Pour un oui ou pour un non, il est livré à la vindicte populaire, quand il n'est pas traîné en justice. La fonction de maire n'avait jamais été une sinécure, elle est en plus devenue à haut risque.

Cette nouvelle donne s'accompagne de moyens financiers qui se réduisent comme peau de chagrin. Endetté et débordé, l'État se décharge de ses missions sans les dotations correspondantes. La prochaine suppression de la taxe d'habitation, dont nul ne sait comment elle sera compensée à l'euro près, fait donc s'arracher les cheveux à des édiles au bord de la crise de nerfs.

Le pouvoir serait bien avisé de vite donner des réponses concrètes aux maires s'il ne veut pas que s'amplifie l'actuel vent de fronde.

**Pour le groupe  
« Une nouvelle voie pour Sainte-Fortunade »**

**Martine DUPIN DE BEYSSAT ■**

## Le très prochain retour de la croix

Chacun se souvient que la croix de granit érigée depuis près de 200 ans derrière l'église Saint-Martial avait été détruite l'été dernier.

Miracle... ou engagement civique ? Le fait est qu'elle « ressuscite » aujourd'hui sous les mains d'un habitant très engagé dans la préservation environnementale et patrimoniale de notre commune. Acteur patient et infatigable des actions de l'Agenda 21 communal, François Bourdarias a décidé de prendre en main la réfection de ce monument vernaculaire et historique.

Fort de son expérience pratique au sein de l'association "Fragments", très active à Marc-la-Tour, l'occasion lui est apparue trop belle de lancer un chantier de reconstruction du monument et d'y inviter chaque visiteur à participer à ce défi original.

Modestement pour certains ou riches en savoirs pour d'autres, mais jamais de manière tout-à-fait anonyme.

Car les artisans de l'œuvre resteront associés à la re-création :

*« Chaque personne qui donne même un seul coup, je collecte son prénom. On en a déjà plus d'une cinquantaine ! J'espère*

*que dans des années, en passant devant, ils pourront dire qu'ils ont participé ! ».*

C'est ainsi qu'à coup de massette, ciseaux, gradines et pointeroles, semaine après semaine, la nouvelle croix, refaite sur le modèle de l'ancienne, devrait bientôt prendre place sur le piétement de sa vénérable ancêtre.



## 7<sup>e</sup> Troc de Plantes au village

Le traditionnel « Troc de Plantes » d'automne aura lieu dans le Parc du château

le dimanche 21 octobre de 10 h à 12 h. Vous pourrez aussi apporter vos récoltes de pommes afin de

les faire presser (voir ci-dessous) et de repartir avec le nectar de vos fruitiers !

## Transformez vos pommes en jus

Dominique Roucher, viendra à Sainte-Fortunade, les 20 et 21 octobre dans le parc du château avec l'atelier mobile « Roule ta pomme ».

• Samedi de 9 h à 12 h, pressage pour des quantités supérieures à 100 kg. (sur réservation auprès de la Mairie au 05 55 27 14 19)

• Samedi de 13 h à 17 h et dimanche de 9 h à 12 h : pressage et pasteurisation des pommes en commun pour des apports de moins de 100 kg et mise en "bag in box" ou dans vos propres conditionnements.

Complément d'informations auprès de la mairie en téléphonant au 05 55 27 14 19

Photo D. Roucher

